

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.



1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1885

LA MÉDAILLE DE M^E EDMOND PICARD.

PLANCHE XVIII.

Mercredi 29 avril dernier, la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, voulant témoigner toute sa gratitude et sa sympathie à M^e Picard, lui a solennellement offert une médaille commémorative du vingt-cinquième anniversaire de son entrée au barreau.

Le *Journal des Tribunaux* (1) a rendu compte de cette touchante cérémonie. Nous n'avons à parler ici que de la médaille et de sa valeur artistique.

Cette œuvre admirable de Louis-Oscar Roty n'est pas inférieure à ses autres productions ; elle est même supérieure comme modelé de la tête.

Il s'agit, en effet, d'une médaille coulée par le procédé de la cire perdue et faite seulement à quatre exemplaires, ce qui augmente encore sa valeur numismatique.

Deux de ces exemplaires ont été remis à M^e Picard ; les deux autres sont en la possession de l'artiste, qui les a exposés au Salon de Paris de 1885.

(1) N^o 233, dimanche 3 mai 1885.

Au droit, le buste en profil gauche de M^e Picard, habillé de la toge d'avocat (1).

Légende : EDMOND PICARD AVOCAT.

En exergue : PARIS — AVRIL.

Derrière le buste : ROTY · 85 (1885).

La tête du savant et éloquent avocat est d'une ressemblance parfaite : c'est un portrait vivant.

L'air de combattivité de l'illustre maître et la finesse de son expression sont des mieux rendus : le regard semble défier l'adversaire à la barre, et la physionomie pensive et légèrement mélancolique paraît refléter les graves méditations qui agitent sans cesse notre habile écrivain.

La plastique de la figure est d'une grande pureté de lignes et se distingue par un modelé aussi gracieux que vigoureux.

Toutes ces qualités rappellent sans conteste les splendeurs que les grands médailleurs de la Renaissance ont étalées sur les superbes médaillons qu'ils ont légués à notre admiration. Mais l'art de Roty, quoique visiblement inspiré par ces chefs-d'œuvre, est cependant bien français et porte la marque d'une originalité profonde.

Le style de la médaille de Roty présente de nombreuses ressemblances avec celui des médaillons italiens de la fin du xv^e siècle et du commencement du xvi^e siècle ; il en a toute la mâle beauté et toute l'imposante simplicité.

Ce n'est certes pas le style, — d'une souplesse et d'une

(1) M^e Picard est avocat près la Cour de cassation.

morbidesse excessives peut-être, — des artistes italiens plus récents ou l'art raffiné d'un Jacopo da Trezzo, d'un Leone Leoni et de tant d'autres génies de la gravure et de la sculpture. Mais la médaille de Roty offre plus d'une analogie avec les superbes médaillons de Giulio della Torre, *juris utriusque doctor*, professeur de droit à l'université de Padoue, qui délaissa ou négligea l'étude des lois pour s'adonner plus librement à ses goûts d'artiste et couler bientôt sa propre médaille (année 1527) (1).

Le revers de celle-ci mérite d'être décrit : c'est un avocat ou plutôt un docteur en droit, revêtu de la robe, se laissant conduire par la science : MEVS DVX.

Ce jurisconsulte véronais (2), comme son confrère de Bruxelles, aimait donc les arts et sa maison, comme celle du héros de notre médaille, était sans doute maintes fois remplie d'artistes et de gens de lettres.

Le revers du bronze de Roty nous plaît moins : les formes de la jeune femme qui symbolise la Conférence du jeune barreau sont exagérément androgynes ; sans doute, il fallait représenter plus ou moins masculinement une conférence de jeunes hommes, mais l'artiste aurait obtenu plus de grâce dans la pose, en évitant de donner une si grande virilité à une allégorie toute féminine.

(1) Cette médaille, excessivement rare, fait partie des collections de l'État et a été acquise par les soins du savant conservateur du cabinet de l'État, M. Camille Picqué. C'est grâce à ses grandes connaissances et à ses nombreuses recherches que la Belgique possède une très riche série de médailles italiennes.

(2) MAFFEI, *Verona illustrata*, liv. 1^{er}, *Écrivains de Vérone*, p. 152.

Mais il s'agissait d'une assemblée d'hommes de loi ; la gravité d'une telle réunion et la sévérité de la toge ne comportaient sans doute pas toutes les séductions et tout le galbe des formes de la femme : la jeune Conférence a toute la majesté et le sérieux d'un magistrat.

Telles seront peut-être les avocates de l'avenir.

Voici maintenant la description du revers :

Une jeune femme, aux formes d'éphèbe, la tête couverte d'une toque et le corps habillé d'une toge aux plis nombreux, dépose de la main gauche une branche de laurier sur un rôle portant la liste des œuvres juridiques de M^e Picard.

Ce rôle, qu'elle tient de la main droite, repose sur un autel sur le socle duquel se lit l'inscription :

ORATOR, VIR BONVS, DICENDI PERITVS

(au-dessous des couronnes).

La liste des œuvres est celle-ci :

Manuel de la profession ; Pandectes belges ; Le paradoxe de l'avocat ; L'amiral ; Mon oncle, le jurisconsulte.

La jeune femme, dessinée en profil gauche, parait lire la liste qu'elle tient à la main.

Légende : · A · SON · MEILLEVR · AMI · LA · CONFÉRENCE · DV · JEVNE · BARREAV · RECONNAISSANTE · BRVXELLES.

Dans le champ, des deux côtés de la figure allégorique, les millésimes : · 1860 · — · 1885 ·

Le premier, la date de l'entrée au barreau de M^e Picard ; le second, la date du jubilé de vingt-cinq ans.

Nous joignons nos félicitations à celles de nos jeunes confrères et nous complimentons M^e Picard d'avoir reçu une aussi remarquable médaille.

Mai 1885.

G. CUMONT.

